

Parc national des Ecrins

Objectif 03: Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du coeur

Mesures non réglementaires spécifiques au coeur

[...]

- **Mesure 3.4.c. Veiller à la cohérence architecturale des hameaux du coeur**

Les hameaux de montagne présentent souvent une grande cohérence architecturale. Celle-ci repose sur un modèle principal décliné en formes proches, où chacun des grands principes constructifs est répété à l'envi, avec des matériaux issus du site. Cette homogénéité tient à la palette chromatique des enduits, parements et couvertures, à la similitude des formes et des matières, mais aussi dans l'accroche à la pente et l'intégration au paysage.

L'adaptation du bâti existant doit être accompagnée afin d'éviter la banalisation des deux hameaux emblématiques du coeur de parc : Dormillouse et Confolens. Il s'agit là de concilier les nouveaux usages du bâti traditionnel et la demande sociale croissante en faveur des énergies renouvelables. Le tout, en maintenant une indispensable cohérence paysagère, pour une meilleure préservation du caractère des hameaux habités du coeur de parc.

Rôles de l'EPPNE: Dans les hameaux de Confolens et de Dormillouse, accompagnement des maîtres d'ouvrage pour l'intégration des équipements de production d'énergies renouvelables aux bâtis existants.

Contribution attendue des communes et des partenaires gestionnaires: Attention portée aux documents d'urbanisme concernant ces hameaux ; soutien aux projets conciliant éco-responsabilité et haut niveau de cohérences architecturale et fonctionnelle.

[...]

Page 104 de la Charte PNE

Référence ID de l'article : #2478

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-05-15 15:28